



Orthophoniste

Famille :	Soins
Sous-famille :	Soins de rééducation
Code FPT :	09/D/25
Code Rome :	J1406
Code métier :	05I20

▶ Information générale

Définition :

Etablir, dans le cadre de la prescription médicale, un bilan qui comprend le diagnostic orthophonique, les objectifs et le plan de soins.

Prévenir, évaluer et prendre en charge, aussi précocement que possible, les troubles de la voix, de l'articulation, troubles de la communication, de la parole, de la déglutition oro-pharyngée ainsi que les troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression,

Dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer ces fonctions.

Autres appellations :

Logopède
Logopédiste

Prérequis :

Certificat de capacité d'orthophoniste

▶ Activités

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)
- Bilan clinique d'un patient, spécifique au domaine (entretien / examen, recueil d'information, travail de synthèse, restitution...)
- Conseil et éducation thérapeutiques, relatifs à son domaine d'activité
- Coordination et suivi de la prise en charge de prestations
- Information et conseil auprès des personnels / utilisateurs / usagers, relatif au domaine d'activité
- Réalisation d'audiogramme, PEA, exploration de l'audition
- Réalisation d'études et de travaux de recherche dans son domaine
- Rédaction de comptes-rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité
- Rédaction et mise à jour du dossier patient, dans son domaine d'activité
- Surveillance de l'état de santé des personnes (patients, enfants, etc.), dans son domaine d'intervention
- Veille spécifique à son domaine d'activité

▶ Savoir-Faire

- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Conduire un entretien d'aide
- Conseiller et orienter les choix d'une personne ou d'un groupe, relatifs à son domaine de compétence



- Définir et mettre en oeuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétence
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Travailler en équipe / en réseau
- Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, de travail ou/et de contrôle spécifiques à son métier

▶ **Connaissances**

Description	Degré	Formacode
Communication et relation d'aide	Connaissances détaillées	44021
Éthique et déontologie médicales	Connaissances générales	14220
Médicales générales et/ ou scientifiques en fonction du domaine d'activité	Connaissances approfondies	
Orthophonie	Connaissances approfondies	
Psychosociologie du handicap	Connaissances détaillées	14414
Qualité	Connaissances générales	
Réseaux sanitaires, sociaux et médico-sociaux	Connaissances générales	

Connaissances détaillées :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

▶ **Informations complémentaires**

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Corps médical, notamment le médecin prescripteur pour la prescription du bilan et la prise en charge éventuelle.
Équipe interprofessionnelle pour la coordination des soins et l'élaboration des prises en charge.
Orthophonistes libéraux pour l'orientation thérapeutique et le suivi du patient, services médico-sociaux, entourage familial, psychologues, chirurgiens, autres professionnels de santé.
Corps enseignant, personnel de l'éducation nationale, éducateurs psychologues scolaires, médecin scolaire, enseignant référent pour le suivi d'un enfant présentant des troubles de développement ou un handicap.
L'orthophoniste fait le lien entre le thérapeutique et le pédagogique.
Personnel des établissements scolaires et les PMI pour l'évaluation de la situation, la coordination et l'orientation dans le respect du secret professionnel.

Études préparant au métier et diplôme(s) :

Certificat de capacité d'orthophoniste
Ou qualification reconnue selon les termes de la directive européenne qualifications 2005.

Correspondances statutaires éventuelles :

Orthophoniste

Proximité de métier - Passerelles courtes :



Cadre de santé d'unité de soins et d'activités paramédicales.
cadre de santé formateur en soins et activités paramédicales.

Proximité de métier - Passerelles longues :

Cadre de santé de secteur de soins et d'activités paramédicales .
directeur de soins.
métiers des soins et d'activités paramédicales.

Tendances d'évolution du métier - Les facteurs clés à moyen terme :

Augmentation des pathologies en pédopsychiatrie.
accueil de populations fragilisées et de personnes de plus en plus jeunes.
évolutions technologiques des équipements et des matériels utilisés en orthophonie.
renforcement de la prévention primaire et de la prévention secondaire.
vieillesse de la population et des pathologies associées.

Conséquences majeures sur l'évolution des activités et des compétences :

Renforcement des connaissances en santé publique.
Création et mise en place de projets adaptés
Accroissement des connaissances des pathologies concernant ces populations.
Veille sur les évolutions techniques, nécessité de formation continue sur les nouveaux matériels, de compétences en ingénierie technologique.
Optimisation des missions de l'orthophoniste au sein de la structure hospitalière.
Développement de la recherche en orthophonie.
Développement des activités en direction des personnes âgées.
Rééducation des fonctions supérieures (mémoire, raisonnement, attention).
Renforcement du passage du diagnostic orthophonique au diagnostic différentiel.